

# Le Ségur de la Santé et la Loi n°2021-502 du 26 avril 2021

## Dossier documentaire

Rédaction : Catherine Calvez

Date d'édition : 16 septembre 2021

Période consultée : 2020-2021



Notes:

Tous les documents signalés dans ce dossier documentaire sont disponibles : ils existent sous forme papier à la bibliothèque de l'EHESP et/ou en texte intégral sur les bases de données auxquelles la bibliothèque est abonnée. Pour les modes d'accès à ces bases de données, [consulter le site internet du service documentation](#)



EHESP

Le Ségur de la santé a été lancé le 25 mai 2020, afin de tirer les leçons de la crise sanitaire provoquée par la Covid-19 et faire le lien avec les orientations du plan "Ma Santé 2022". Piloté par Mme Nicole Notat, il a donné lieu à 50 jours de concertation avec les acteurs du système de soins et s'est organisé autour de plusieurs canaux : •Une concertation nationale à travers un Comité national et des groupes nationaux thématiques lancés le 26 mai •Des retours d'expérience territoriaux à partir du 29 mai •Des consultations en ligne avec une consultation à destination des soignants/personnels des établissements sanitaires et médico-sociaux et des professionnels exerçant en médecine de ville proposée sur le site du Ministère de la Santé, une consultation "[Comment améliorer l'hôpital de demain et sa place dans le système de santé ?](#)" menée par le Conseil économique, social et environnemental (Cese) du 14 mai au 25 juin 2020. Les travaux du Ségur de la santé ont reposé sur quatre piliers : -Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent -Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service des soins -Simplifier radicalement les organisations et le quotidien des équipes -Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires, au service des usagers.

Suite à ce cycle de consultations, le 13 juillet 2020, Jean Castex, Premier ministre, et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, ont signé deux accords avec les organisations syndicales qui allouent 8,2 milliards d'euros afin de revaloriser la rémunération des personnels et améliorer l'attractivité de l'hôpital public. L'accord sur la fonction publique hospitalière prévoit notamment une augmentation de salaire pour les professionnels non médicaux au sein des établissements de santé et EHPAD publics & privés non lucratifs, le renforcement de la prime d'engagement collectif ainsi que le recrutement de 15 000 personnels. L'accord relatif aux personnels médicaux prévoit notamment la création de trois échelons en fin de carrière, la revalorisation de l'indemnité de service public exclusif, l'exercice ville-hôpital. Par ailleurs, des concertations menées avec les internes et les étudiants des filières médicales et paramédicales ont abouties également à une revalorisation des indemnités des internes et des étudiants en santé.

Le 21 juillet 2020, Nicole Notat a remis [la synthèse de ses travaux](#) au ministre des Solidarités et de la Santé et 33 mesures ont été présentées par Olivier Véran, reprenant une partie des propositions contenues dans ce rapport. Les mesures sont consacrées notamment à la transformation des métiers, l'accès aux soins, l'investissement et la gouvernance hospitalière...

Les mesures financières (salaire, investissement...) du Ségur de la santé ont été mises en œuvre à travers la publication de plusieurs textes fin 2020, avec notamment la [loi du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021](#). Quant aux mesures relatives à l'adaptation du système de soins, elles ont été traduites dans la [loi n° 2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification](#) publiée au Journal Officiel du 27 avril 2021. Elles portent sur l'exercice professionnel (exercice en pratique avancée et protocoles de coopération, évolution des professions de sage-femme et de certains auxiliaires médicaux, recrutement des praticiens hospitaliers...), la gouvernance hospitalière, ou bien encore, la simplification des démarches des personnes en situation de handicap.

Ce dossier vous propose de revenir sur les principaux textes du Ségur de la Santé et présente une sélection de documents (rapports, dossiers de presse, articles...) en fonction des différentes thématiques du Ségur : ressources humaines, investissement en santé, offre de soins...

## Sommaire du dossier

<b>Les dispositions du Ségur de la Santé</b> .....	3
Concertations et Conclusions du Ségur de la Santé .....	3
Bilan du Ségur.....	3
Le volet Ressources humaines du Ségur .....	3
Le volet Investissement du Ségur.....	5
Le volet Offre de soins du Ségur.....	6
Le volet Numérique du Ségur .....	6
Le volet Démocratie sanitaire du Ségur .....	7
Le volet Gouvernance-Organisation hospitalière.....	7
<b>Sélection bibliographique</b> .....	7
Analyse générale du Ségur .....	7
Analyse générale de la loi du 26 avril 2021 .....	7
Les différents volets du Ségur .....	8
<i>Investissement en santé</i> .....	8
<i>Ressources humaines</i> .....	8
<b>Autres ressources</b> .....	9
Dépêches et communiqués.....	9
Sites internet .....	9
Autres .....	10

# Les dispositions du Ségur de la Santé

---

## Concertations et Conclusions du Ségur de la Santé

### *Les conclusions du Ségur*

- [Ségur de la santé : les recommandations](#) / Rapport de Nicole Notat, juillet 2020
- [Ségur de la santé : Les conclusions](#) / Dossier de presse du Ministère des Solidarités et de la Santé, juillet 2020

### *Les textes législatifs*

- [Loi n° 2021-502 du 26 avril 2021](#) visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification, JORF n°0099 du 27 avril 2021
  - [Présentation de la loi sur le site La vie publique](#)
  - [Note d'analyse de la loi par Nile consulting et par la Fédération Hospitalière de France](#)
- [Articles 47 à 72 : Mettre en œuvre les engagements du Ségur de la santé, Loi n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021](#), JORF n°0302 du 15 décembre 2020
  - [Dossier de presse PLFSS 2021](#), Ministère des Solidarités et la Santé, septembre 2020

### *Les concertations*

- [Résultats de la consultation en ligne des professionnels, juin - juillet 2020](#) / Document de l'IPSOS, 2020
- [Propositions de l'Ordre des médecins dans le cadre du Ségur de la santé](#) / Note de l'Ordre National des Médecins, 2 juillet 2020
- [Ségur de la santé : Propositions](#) / Note de l'Académie Nationale de Médecine, juin 2020
- [L'hôpital au service du droit à la santé](#) / Rapport du Conseil économique social et environnemental (CESE), octobre 2020

## Bilan du Ségur

- [Ségur de la santé : Un an de transformations pour le système de santé](#) / Dossier de presse du Ministère des Solidarités et de la Santé, juillet 2021, 63p.

## Le volet Ressources humaines du Ségur

### *Les textes : accords, textes réglementaires, circulaires*

- [Protocole relatif à l'extension du complément de traitement indiciaire \(CTI\) aux établissements sociaux et médico-sociaux rattachés à un établissement public de santé ou rattachés à un EHPAD de la fonction publique hospitalière](#), signé par les organisations représentatives et le Ministre des Solidarités et de la Santé le 11 février 2021

- **Accord relatif à la fonction publique hospitalière.** Rendre attractive la FPH, revaloriser les carrières et les rémunérations et sécuriser les environnements de travail, accord signé par les organisations représentatives et le Ministre des Solidarités et de la Santé le 13 juillet 2020 et **Avenant n°1 du 1er septembre 2020**
- **Accord relatif aux personnels médicaux.** Refonder le service public hospitalier : revaloriser les rémunérations et les carrières – transformer les environnements de l'exercice médical, accord signé par les organisations représentatives et le Ministre des Solidarités et de la Santé le 13 juillet 2020
- **Relevé de conclusions portant sur les mesures en faveur des internes :** revaloriser les indemnités et les rémunérations - mieux structurer la formation pendant les stages, signé par les principales organisations représentatives des internes en santé (ISNI et ISNAR-IMG) et le Ministre des Solidarités et de la Santé le 16 juillet 2020
- **Décret n° 2021-964 du 20 juillet 2021** modifiant le décret n° 2020-255 du 13 mars 2020 pris pour l'application de l'article 78-1 de la loi du 9 janvier 1986 et portant création d'une prime d'intéressement collectif lié à l'engagement collectif lié à la qualité du service rendu, JORF n°0168 du 22 juillet 2021
- **Arrêté du 20 juillet 2021** modifiant l'arrêté du 13 mars 2020 fixant les montants prévus par l'article 4 du décret n° 2020-255 du 13 mars 2020 pris pour l'application de l'article 78-1 de la loi du 9 janvier 1986 et portant création d'une prime d'engagement collectif, JORF n°0168 du 22 juillet 2021
- **Décret n° 2021-740 du 8 juin 2021** relatif au versement d'une prime temporaire de revalorisation à certains personnels relevant de la fonction publique hospitalière, JORF n°0133 du 10 juin 2021
- **Arrêté du 8 juin 2021** fixant le montant de la prime temporaire de revalorisation applicable à certains personnels relevant de la fonction publique hospitalière, JORF n°0133 du 10 juin 2021
- **Décret n° 2020-1743 du 28 décembre 2020** portant création de trois échelons au sommet de la grille des émoluments des praticiens hospitaliers à temps plein et des praticiens des hôpitaux à temps partiel, JORF n°0315 du 30 décembre 2020
- **Arrêté du 30 octobre 2020** relatif au service de garde des internes et à l'indemnisation des gardes et astreintes effectuées par les internes et les faisant fonction d'interne, JORF n°0265 du 31 octobre 2020
- **Décret n° 2020-1307 du 29 octobre 2020** modifiant les conditions de versement de l'indemnité forfaitaire d'hébergement aux étudiants de troisième cycle des études de médecine, d'odontologie et de pharmacie, JORF n°0264 du 30 octobre 2020
- **Arrêté du 29 octobre 2020** modifiant l'arrêté du 3 juillet 2018 fixant le montant d'une indemnité forfaitaire d'hébergement des étudiants du troisième cycle des études de médecine, d'odontologie et de pharmacie, JORF n°0264 du 30 octobre 2020
- **Décret n° 2020-1152 du 19 septembre 2020** relatif au versement d'un complément de traitement indiciaire aux agents des établissements publics de santé, des groupements de coopération sanitaire et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de la fonction publique hospitalière, JORF n°0230 du 20 septembre 2020
- **Arrêté du 19 septembre 2020** fixant le montant du complément de traitement indiciaire applicable aux agents des établissements publics de santé, des groupements de coopération sanitaire et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de la fonction publique hospitalière, JORF n°0230 du 20 septembre 2020 et **Arrêté du 31 octobre 2020** modifiant l'arrêté du

19 septembre 2020 fixant le montant du complément de traitement indiciaire applicable aux agents des établissements publics de santé, des groupements de coopération sanitaire et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de la fonction publique hospitalière, JORF n°0266 du 1 novembre 2020

- [Circulaire N° DGOS/CABINET/2021/182 du 6 août 2021](#) relative à la mise en oeuvre du pilier 3 du Ségur de la santé, des recommandations et bonnes pratiques sur la gouvernance et la simplification hospitalière à la suite de la mission menée par le Pr Olivier CLARIS (source Légifrance, 30 août 2021)
- [Instruction N° DGOS/RH4/DGCS/4B/2021/168 du 26 juillet 2021](#) relative à la mise en oeuvre des mesures sur la sécurisation des organisations et des environnements de travail résultant de l'accord du « Ségur de la santé » pour la fonction publique hospitalière *in* Bulletin officiel Santé n° 2021/16, 15 septembre 2021, pp.168-184 (temps de travail –prime d'engagement collectif- créations de postes).

#### *Dossier de presse et notes explicatives*

- [Ségur de la santé : revalorisation des carrières](#) / Dossier de presse du Ministère des Solidarités et de la Santé, avril 2021
- [Accords du Ségur de la santé : Carrières, métiers et rémunérations](#) / Dossier de presse du Ministère des Solidarités et de la Santé, juillet 2020
- [Note de la Fédération Hospitalière de France sur l'accord relatif aux personnels non médicaux](#), septembre 2020
- [Note de la Fédération Hospitalière de France sur l'accord relatif aux personnels médicaux](#) (praticiens, internes et externes), septembre 2020
- [Note de la Fédération Hospitalière de France : Déclinaison de l'axe 1](#) «Mieux reconnaître les acteurs en valorisant les indemnités et les émoluments» du Protocole Interne du Ségur de la santé, novembre 2020

#### Le volet Investissement du Ségur

##### *Les textes*

- [Décret n° 2021-779 du 17 juin 2021](#) modifiant le décret n° 2013-1217 du 23 décembre 2013 relatif au fonds pour la modernisation et l'investissement en santé, JORF n°0141 du 19 juin 2021 (pris en application de l'article 49 de la loi n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021)
- [Note d'information N° DGOS/PF1/2021/166 du 23 juillet 2021](#) relative à l'organisation du suivi des projets d'investissement par le comité de pilotage de l'investissement sanitaire, en application de la circulaire n° 6250/SG du Premier Ministre du 10 mars 2021 *in* Bulletin officiel Santé, n° 2021/15, 31 août 2021, pp.139-151
- [Instruction N° DGOS/PF1/DSS/1A/2021/165 du 21 juillet 2021](#) relative aux crédits dédiés au soutien à l'investissement et à la transformation du service public hospitalier *in* Bulletin officiel Santé, n° 2021/14, 16 août 2021, pp.182-197

- [Note d'information N° DGOS/PF1/DGCS/SD5C/CNSA/2021/149 du 2 juillet 2021](#) relative à la stratégie régionale d'investissement pour les 10 ans à venir, en application de la circulaire n° 6250/SG du Premier ministre du 10 mars 2021 *in* Bulletin officiel Santé n° 2021/13, 30 juillet 2021, pp.136-167
- [Instruction N° DGOS/PF1/2021/145 du 1er juillet 2021](#) relative au bilan 2021 des crédits dédiés à l'investissement du quotidien des établissements de santé et à la réduction des inégalités de santé, dans le cadre du Ségur de la santé et du plan "Investir pour l'hôpital", *in* Bulletin officiel Santé n° 2021/13, 30 juillet 2021, pp.132-135
- [Circulaire du Premier Ministre du 10 mars 2021](#) relative à la relance de l'investissement dans le système de santé dans le cadre du Ségur de la santé et de France Relance (source Légifrance, 11 mars 2021)
- [Instruction N°DGOS/PF1/2021/4 du 4 janvier 2021](#) relative aux crédits dédiés à l'investissement du quotidien des établissements de santé et à la réduction des inégalités de santé, dans le cadre du Ségur de la santé et du plan investir pour l'hôpital *in* Bulletin officiel Santé n° 2021/2, 17 février 2021, pp.3-6

#### *Dossier de presse*

- [Ségur de la santé : Relancer les investissements en santé](#) / Dossier de presse du Ministère des Solidarités et de la Santé, mars 2021

#### Le volet Offre de soins du Ségur

- [Instruction n°DSS/SD1/DMSMP/2021/101 du 17 mai 2021](#) relative à la mise en œuvre du dispositif de renforcement en psychologues des maisons de santé pluriprofessionnelles et des centres de santé *in* Bulletin officiel Santé, n°2021/9, 31 mai 2021, pp.53-85 (mesure 31 du Ségur de la santé)
- [Instruction n°DGOS/R2/2020/129 du 24 juillet 2020](#) relative aux attendus pour la désignation de projets pilotes expérimentateurs du service d'accès aux soins *in* Bulletin officiel Santé, n°2020/10, 15 novembre 2020, pp.363-379 (mesure 26 du Ségur de la santé)
- [Instruction n°DGOS/R3/2020/195 du 23 octobre 2020](#) relative au dispositif d'accompagnement d'ouvertures temporaires de lits de médecine dans les établissements de santé *in* Bulletin officiel Santé, n°2020/10, 15 novembre 2020, pp.430-432

#### Le volet Numérique du Ségur

##### *Les textes*

- [Instruction N° DGOS/PF5/DNS/CTO/2021/167 du 26 juillet 2021](#) relative au lancement opérationnel du financement forfaitaire à l'atteinte de cibles d'usage des établissements de santé dans le cadre du volet numérique du Ségur de la santé *in* Bulletin officiel Santé n° 2021/14, 16 août 2021, pp.213-239
- [Instruction N°DNS/CNSA/DGCS/2021/139 du 25 juin 2021](#) relative à la mise en œuvre de la deuxième étape de la phase d'amorçage du programme « ESMS numérique » *in* Bulletin officiel Santé n° 2021/13, 30 juillet 2021, pp.117-131

## *Dossier de presse*

- [Comprendre le volet numérique du Ségur de la Santé](#) / Dossier de presse du Ministère des Solidarités et de la Santé et de l'Agence Française de la santé numérique, 30 juin 2021

### [Le volet Démocratie sanitaire du Ségur](#)

- [Décret n° 2021-847 du 28 juin 2021](#) relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, JORF n°0150 du 30 juin 2021
- [Instruction N° SG/Pôle Santé-ARS/2021/132 du 22 juin 2021](#) relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de santé et de l'autonomie (CRSA) in Bulletin officiel Santé, n°2021/11, 30 juin 2021, pp.377-388 (mesure 32 du Ségur de la santé)

### [Le volet Gouvernance-Organisation hospitalière](#)

- [Circulaire N° DGOS/CABINET/2021/182 du 6 août 2021](#) relative à la mise en oeuvre du pilier 3 du Ségur de la santé, des recommandations et bonnes pratiques sur la gouvernance et la simplification hospitalière à la suite de la mission menée par le Pr Olivier CLARIS (source Légifrance, 30 août 2021)

## Sélection bibliographique

---

### [Analyse générale du Ségur](#)

Ségur : concertation unique, multiples interprétations : Entretiens réalisés en décembre 2020 par Adrien Renaud [Article] in *Sève les tribunes de la santé*, n° 67, mars 2021, pp.33-37 [Disponible papier et en ligne sur Cairn](#)

**Résumé :** Censé panser les plaies des soignants meurtris par la crise sanitaire, le « Ségur » a réuni, entre mai et juillet 2020, (presque) toutes les voix qui comptent dans le secteur de la santé. Mais ce n'est pas parce que tout le monde a participé aux mêmes discussions que tout le monde tire les mêmes conclusions. Six mois après la clôture des débats, on est au contraire frappé par la diversité des points de vue sur la signification de l'événement.

Les aspects financiers du Ségur de la santé [Article] / Delnatte, Jean-Claude in *Finances hospitalières*, n° 150, octobre 2020, pp.5-9

**Résumé :** Lancé le 25 mai 2020, afin de tirer collectivement les leçons de la crise sanitaire provoquée par le covid 19 et de faire le lien avec les orientations du plan Ma Santé 2022, le Ségur de la Santé a abouti en juillet 2020 à la signature de deux accords et à la formulation de 33 mesures reprenant une partie des propositions contenues dans le rapport de Nicole Notat. L'auteur fait un point général sur l'ensemble des mesures du Ségur de la Santé puis s'attarde plus particulièrement sur les mesures à caractère financier : investissement dédié au numérique, financement d'ouverture de lits à "la demande", rénovation de l'ONDAM, soutien à la recherche.

### [Analyse générale de la loi du 26 avril 2021](#)

La loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification, un texte transversal mais ambivalent [Article] / Gallet, Bruno in *Santé RH*, n° 139, juin 2021, pp.9-11

**Résumé :** La loi n° 2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification a été finalement promulguée par le Président de la République. La période est marquée par une succession de lois et d'ordonnances, comme autant de pièces d'un puzzle qui permettraient d'avoir une réforme d'ensemble du secteur de la santé. Même si le texte est porté par une ambition de transversalité, il pêche par un contenu très ambivalent, notamment sur la question du management.



## Les différents volets du Ségur

### *Investissement en santé*

Vers un investissement territorial de santé [Article] / Amri, Karim *in* Gestions hospitalières, n° 606, mai 2021, pp.262-267

**Résumé** : Le Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (Copermo) a été supprimé suite au Ségur de la santé de l'an passé. Les nombreuses critiques concernant la lourdeur et les attendus liés à son fonctionnement ont eu en effet gain de cause sur l'existence de cette instance. La récente circulaire du 10 mars 2021 relative à la relance de l'investissement dans le système de santé, dans le cadre du Ségur de la santé et de France Relance, vise ainsi à proposer « une nouvelle politique d'investissement qui sera mise en œuvre en rupture avec les modalités retenues depuis dix ans notamment dans le cadre du Copermo ». Ce dispositif entend s'appuyer sur une « nouvelle » gouvernance à trois étages, avec la mise en place d'un conseil scientifique, d'un Conseil national d'investissement en santé (Cnis) et d'un comité de pilotage (Copilo).

### *Ressources humaines*

Le point sur les mesures prises au "Ségur de la santé" [Article] / Vaissière, Marie-Gabrielle *in* Santé RH, n°141, septembre 2021, pp.6-9

**Résumé** : L'accord dit du Ségur de la santé a été signé le 13 juillet 2020 par le Premier ministre, le ministre des Solidarités et de la Santé, ainsi que par une majorité d'organisations syndicales représentant les professions non médicales (FO, CFDT, UNSA). Cet accord est issu des travaux du Ségur de la santé animés par Nicole Notat. L'accord comporte 20 mesures, réparties en 3 axes. Cet article présente les mesures les plus significatives, les mesures relatives aux revalorisations salariales et aux conditions de travail.

Ségur de la Santé : petites mesures et grandes lacunes [Article] / Vaumas, Eléonore de; Massieu, Sophie; Pierru, Frédéric *in* ASH, n° 3216, 2 juillet 2021, pp. 6-12

**Résumé** : Les espoirs étaient immenses pour les acteurs du médico-social au sortir du Ségur de la santé en juillet 2020. La déception l'est tout autant, un an après la signature des accords initiaux. Ces derniers témoignent surtout d'une vision hospitalo-centrée du gouvernement qui a pourtant eu plusieurs occasions de se rattraper au cours des mois qui se sont écoulés depuis. Chercheur en sciences sociales au CNRS, Frédéric Pierru estime que le Ségur de la santé témoigne d'un manque de vision globale des enjeux et qu'il a divisé pour imposer des décisions prises à l'avance.

L'an I des « accords de Ségur » [Article] / Roux, Amélie; Henaff, Quentin *in* Revue Hospitalière de France (RHF), n° 600, mai-juin 2021, pp.18-35 [Disponible papier et en ligne sur le site de la Revue](#)

**Résumé** : Les accords dits « accords de Ségur » signés le 13 juillet 2020 affichaient la double ambition de « refonder le service public hospitalier » et « rendre attractive la fonction publique hospitalière ». Pour ce faire, ils édictaient deux feuilles de route ambitieuses, tant sur la nature et le coût des mesures prévues que sur le calendrier de mise en œuvre. Ils étaient par ailleurs complétés par des relevés de décisions portant sur les étudiants en santé. Près d'une année de crise sanitaire plus tard, qu'en est-il ? Malgré le contexte de flambée épidémique des deuxième et troisième vagues, le volontarisme politique semble avoir permis de maintenir le calendrier initial de déclinaison opérationnelle des accords. Alors que la sortie de crise sanitaire paraît enfin se dessiner, l'hôpital a-t-il pu se saisir des nouveaux leviers du Ségur et renouer à l'attractivité ?

Personnel médical à l'hôpital : Vers l'attractivité retrouvée ? [Article] / Copin, Jean-Yves *in* Gestions hospitalières, n° 606, mai 2021, pp.280-283

**Résumé** : L'attractivité médicale à l'hôpital est l'Arlésienne de ces quinze dernières années. Le cru 2021 des nouveautés légales sur cette thématique commence à nous parvenir. S'il est toujours trop tôt pour avoir des certitudes, il est possible de percevoir l'avenir lorsque l'on connaît les textes du passé et en prenant connaissance de ceux du temps présent. En ce qui concerne la gestion du personnel médical à

l'hôpital, il n'est pas encore l'heure de faire de longs discours sur la réforme des statuts (les précisions techniques essentielles seront apportées au plus tard le 31 décembre 2021, par décret), mais il est temps de connaître les mesures légales publiées.

Une nouvelle disposition législative pour mettre fin au mercenariat de l'intérim médical [Article] / Delnatte, Jean-Claude *in* Finances hospitalières, n° 157, mai 2021, pp.15-19

**Résumé** : Le recours croissant à l'emploi temporaire médical dans les hôpitaux et l'augmentation des coûts qu'il entraîne n'ont pas été enrayerés, malgré les tentatives des pouvoirs publics. Les établissements publics de santé (EPS) sont souvent dépendants de l'intérim pour pouvoir assurer la continuité et la permanence des soins, et insuffisamment armés pour lutter contre les abus engendrés par ces pratiques auxquelles une nouvelle disposition législative, suivant une proposition du Ségur de la santé, entend mettre fin.

Les impacts RH du Ségur de la Santé [Article] / Copin, Jean-Yves *in* Santé RH, n° 131, octobre 2020, pp.6-9

**Résumé** : La crise sanitaire liée au Covid-19 a entraîné son lot d'annonces d'urgence dans ce que l'on nomme désormais le Ségur de la Santé. Certaines sont salutaires, comme l'augmentation générale des hospitaliers, d'autres reprennent des dispositifs déjà présents dans la loi de transformation de la fonction publique, comme la sanctuarisation de la prime d'intéressement collectif, d'autres sont une conséquence logique de l'histoire de la fonction publique, comme la refonte du régime indemnitaire.

## Autres ressources

---

### Dépêches et communiqués

Treize services d'accès aux soins sont actuellement opérationnels / Dépêche APM du 20 juillet 2021

Un conseil régional décline le volet investissement du Ségur dans le Grand-Est / Dépêche Hospimédia, 8 juillet 2021

La revalorisation des salariés des structures publiques rattachées débute temporairement / Dépêche Hospimédia, 11 juin 2021

Les transpositions des accords de revalorisation du Ségur se font au compte-gouttes / Dépêche Hospimédia, 31 mai 2021

### Sites internet

Sur le site de l'Agence Numérique en santé, vous pouvez consulter la page [Hôpital, en savoir plus sur le Ségur du numérique en santé](#)

Présentation du [Programme Ségur Numérique - SUN-ES](#) sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé

## Autres

### Podcast ASH



Juillet 2021

Bibliographie de l'Institut de Recherche et de Documentation en Economie de la santé (IRDES) : [Loi Séjour visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification](#), mai 2021, 29p.

Service documentation EHESP – Dossier documentaire

**Le Ségur de la Santé et la loi n°2021-502 du 26 avril 2021**



*Vous pouvez consulter les différents **dossiers documentaires** sur le site internet du service documentation*

